



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 130064

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'augmentation du nombre de fraudes à la carte bancaire sur internet. Selon l'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement, le taux de fraudes à la carte bancaire sur internet a bondi de 33 % entre 2006 et 2010 pour atteindre un montant de 120 millions d'euros en France. On observe quasiment plus d'une fraude par minute. Si ce phénomène a ainsi prospéré, c'est à cause de l'ingéniosité grandissante des pirates informatiques, capables d'usurper le numéro de carte. Plusieurs associations de défense de consommateurs réclament que les banques harmonisent leur système d'identification afin de contrer au mieux ces arnaques. Aussi, il aimerait que le Gouvernement lui fasse part de son point de vue sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130064

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)